

Communiqué de presse

17 novembre 2022

Homologation de Belanty® de BASF, l'innovation fongicide betterave à base de Revysol®

BASF France division Agro lance sa nouvelle innovation fongicide pour betterave : Belanty®, à base de Revysol®. Dans un contexte de réduction des solutions fongicides disponibles, Belanty® apporte une nouvelle solution à large spectre, efficace contre les maladies foliaires de la betterave.

Belanty® : efficace sur les 4 principales maladies foliaires de la betterave

Grâce à la substance active Revysol® (nom d'usage du mefentrifluconazole), Belanty® bénéficie d'un large spectre, puisqu'il est efficace contre les quatre principales maladies foliaires de la betterave : la cercosporiose, maladie la plus redoutée des producteurs de betteraves aujourd'hui, mais aussi l'oïdium, la rouille et la ramulariose.

En 2022, comme en 2021, plus de 80 % des agriculteurs ciblent la cercosporiose lors de leurs traitements fongicides betterave (*Source : analyse panel ADquation 2022*). Cette maladie est très présente dans le Bassin parisien, en Champagne-Ardenne et poursuit son développement dans les régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais.

Belanty®, fongicide à base de Revysol®, permet d'alterner les substances actives

Belanty® est le premier représentant de la famille des isopropanol-azole sur betteraves. Composé de 75 g/l de Revysol®, Belanty®, utilisé en association avec un partenaire, apporte une nouvelle solution qui contribue à la pérennité de la protection des betteraves.

Recommandations dose et application pour Belanty®, l'innovation fongicide betterave

Belanty® est homologué sur betterave fourragère et betterave industrielle, avec une efficacité montrée sur *Cercospora beticola*, *Ramularia beticola*, *Uromyces betae* et *Erysiphe betae*.

Belanty® s'utilise dès les premiers symptômes, entre les stades BBCH 39 (fermeture des lignes : environ 90 % des plantes des lignes adjacentes se touchent) et BBCH 49 (la racine de la

betterave atteint sa taille de récolte), avec un DAR de 28 jours. La date d'intervention est à affiner selon la méthode IPM (Intensité de Pression de Maladie) de l'ITB (Institut Technique de la Betterave) ou avec un outil d'aide à la décision.

Belanty® est autorisé à la dose de 1,5 L/ha, à raison de 2 applications par an, en respectant un intervalle minimum de 14 jours entre les applications. Sa ZNT aquatique est de 5 mètres, sa ZNT personnes présentes et résidents est de 3 mètres et son DRE est de 48 heures.

Revysol®, un mode d'action unique

Revysol® est une substance active fongicide de BASF appartenant au groupe des inhibiteurs de la biosynthèse des stérols (IBS). Au sein des IBS, il appartient au sous-groupe des inhibiteurs de la déméthylation (DMI) et au groupe chimique des triazoles. Revysol® inhibe une enzyme spécifique, la C14-déméthylase, qui joue un rôle dans la production d'ergostérol à l'intérieur de la cellule fongique. L'ergostérol est nécessaire pour maintenir une membrane cellulaire intacte. Revysol® bloque la biosynthèse de l'ergostérol, ce qui entraîne une rupture des membranes cellulaires et ainsi la mort du champignon responsable de la maladie.

De nouvelles innovations techniques betterave à venir chez BASF

Les planteurs de betteraves sucrières font toujours preuve d'une grande technicité dans la construction de leurs programmes de protection de leur culture. Aujourd'hui, des outils innovants sont en développement chez BASF pour répondre encore mieux aux attentes de la société en matière d'agroécologie. C'est le cas de l'outil d'aide à la décision xarvio® FIELD MANAGER qui, après les céréales, s'élargira à la betterave d'ici 2024, pour permettre un positionnement optimal de la protection fongicide.

Côté désherbage, l'innovation arrive également avec Smart Spraying Solution de Bosch BASF Smart Farming (BBSF), le système de pulvérisation intelligente pour un désherbage ultra-ciblé des betteraves. Cette technologie allie digital et machinisme pour appliquer des doses d'herbicides ajustées sur les seules adventices présentes dans les cultures en végétation. Cette innovation de rupture permet de réduire jusqu'à 70 % les volumes d'herbicides et sera commercialisée en 2024/2025.

À propos de BASF Agricultural Solutions

Avec une population en croissance rapide, le monde dépend de plus en plus de notre capacité à développer une agriculture durable dans le respect de l'environnement. Pour rendre cela possible, nous travaillons avec des agriculteurs, des professionnels de l'agriculture, des spécialistes de la protection des cultures et d'autres acteurs. C'est la raison pour laquelle nous investissons dans un pipeline de recherche solide et un vaste portefeuille de produits, qui comprend les semences et les caractéristiques génétiques, la protection chimique et biologique des cultures, la gestion des sols, la santé des plantes, la lutte contre les nuisibles et l'agriculture numérique. Nos équipes d'experts, qu'elles se trouvent sur le terrain, dans les laboratoires ou les sites de production, font le lien entre l'innovation et l'action concrète afin d'élaborer de véritables idées qui fonctionnent dans le monde entier, tant pour les agriculteurs que pour la société et la planète. En 2021, notre division a réalisé 8,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Pour en savoir plus, consultez www.agriculture.basf.com ou suivez-nous sur nos médias sociaux.

À propos du Groupe BASF

Chez BASF, nous créons de la chimie pour un avenir durable. Nous associons succès économique, responsabilité sociétale et protection de l'environnement. Plus de 111 000 collaborateurs du Groupe contribuent au succès de nos clients dans presque tous les secteurs et quasiment tous les pays du monde. Notre portefeuille est composé de six segments : Produits chimiques, Matériaux, Solutions industrielles, Technologies de surface, Nutrition et soins et Solutions pour l'agriculture. En 2021, le Groupe BASF a généré un chiffre d'affaires de 78,6 milliards d'euros. Les actions BASF sont négociées à la bourse de Francfort (BAS) et sous le nom American Depositary Receipts (BASFY) aux États-Unis. Pour plus d'information, consultez www.basf.com ou www.basf.fr.

Pour en savoir plus sur la protection des données personnelles par BASF : <http://www.basf.com/data-protection-eu>

Mentions légales :

Belanty[®] : ® marque déposée BASF - Détenteur de l'AMM : BASF - AMM : n° 2210797 - Composition : 75 g/L méfentrifluconazole (= Revysol[®]) - Formulation : SC (suspension concentrée).

Revysol[®] : ® marque déposée BASF - nom d'usage du méfentrifluconazole (le premier Isopropanol-azote).

Avant toute utilisation d'un produit phytopharmaceutique, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou au site www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com.

Classement :

Belanty[®] : SGH07, SGH09 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



SGH07



SGH09

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.